

## Il y a dix ans : les sacres

Le 30 juin 1988, Mgr Marcel Lefebvre et Mgr de Castro Mayer mettaient un terme au rêve de la Rome néo-moderniste de supprimer la Tradition catholique : ce jour-là ils consacèrent quatre évêques appelés à leur succéder pour transmettre fidèlement les sacrements de l'Église et la vraie doctrine. Pour commémorer cet événement, nous publions ici quelques textes qui en font comprendre le sens.

Nous recommandons également à nos lecteurs le *Fideliter* 123 de mai-juin 1998 consacré à cet événement historique. Dans *Le Sel de la terre* ils trouveront des études relatives à ces sacres dans les numéros 4, 5, 7, 8 (Abbé G. Mura : « Les sacres épiscopaux de 1988 : étude théologique »), ainsi que dans les numéros 6 (« Déclaration des prêtres de Campos ») et 18 (« Sacre épiscopal au Brésil »).

Ces sacres ont été rendus nécessaires par « l'état de nécessité » dans lequel se trouvait l'Église catholique du fait que tous les évêques, sauf Mgr Lefebvre et Mgr de Castro Mayer, avaient acceptés de suivre, au moins publiquement, la nouvelle orientation œcuménique de l'Église conciliaire, orientation qui mène droit à l'apostasie en consacrant la divinité de toutes les religions comme moyens de salut.

En 1987, Mgr Lefebvre déclara que deux faits particulièrement graves le convainquaient de la nécessité de poser cet acte :

1° la réunion inter-religieuse d'Assise organisée par le pape Jean-Paul II en 1986, mettant l'Église catholique (d'institution divine) à égalité avec les fausses religions (d'origine diabolique) ;

2° la réponse de Rome aux *Dubia* sur la liberté religieuse (questions posées par Mgr Lefebvre à la Congrégation de la foi), confirmant la volonté de la Rome néo-moderniste de détruire la royauté sociale de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Depuis 1988, la dérive conciliaire n'a fait que s'accroître avec notamment l'excommunication de Mgr Lefebvre et des cinq évêques de la Tradition et toutes les initiatives œcuméniques préparant la grande réunion prévue par le pape Jean-Paul II au mont Sinaï pour l'an 2 000.

*Le Sel de la terre.*

\*  
\* \*

## Déclaration du 21 novembre 1974

**N**OUS adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du sacerdoce, à l'anéantissement du sacrifice et des sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les universités, les séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-mêmes ou un ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Ga 1, 8).

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église.

On ne peut modifier profondément la *lex orandi* sans modifier la *lex credendi*. A messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la réforme.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la sainte Église catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les *fideles dispensatores mysteriorum Domini-Nostri Jesu-Christi in Spiritu Sancto. Amen.*

En la fête de la Présentation de la Très Sainte Vierge.

+ Mgr Marcel LEFEBVRE .

\*  
\* \*

## Déclaration publique à l'occasion de la consécration épiscopale de plusieurs prêtres de la Fraternité-Saint-PieX

**O**N lit au chapitre XX de l'Exode que Dieu, après avoir défendu à son peuple d'adorer des dieux étrangers, ajouta ces paroles : « C'est moi qui suis le Seigneur ton Dieu, le Dieu fort et jaloux, visitant l'iniquité des pères dans les fils jusqu'à la troisième et la quatrième génération de ceux qui me haïssent », et au chapitre XXXIV on lit : « N'adore point de dieu étranger ; un Dieu jaloux, c'est le nom du Seigneur ».

Il est juste et salutaire que Dieu soit jaloux de ce qui lui appartient en propre et de toute éternité, jaloux de son être infini, éternel, tout puissant, jaloux de sa gloire, de sa vérité, de sa charité, jaloux d'être le seul Créateur et Rédempteur, et donc la fin de toutes choses, la seule voie du salut et du bonheur de tous les anges et de tous les hommes, jaloux d'être l'*alpha* et l'*oméga*.

L'Église catholique fondée par lui et à laquelle il a remis tous ses trésors de salut, est elle aussi jalouse des privilèges de son seul Maître et Seigneur et enseigne à tous les hommes qu'ils doivent se tourner vers elle et être baptisés par elle, s'ils veulent être sauvés et participer à la gloire de Dieu dans l'éternité bienheureuse. L'Église est donc essentiellement missionnaire. Elle est essentiellement une, sainte, catholique, apostolique, et romaine.

Elle ne peut admettre qu'il y ait une autre religion vraie en dehors d'elle, elle ne peut admettre qu'on puisse trouver une voie de salut en dehors d'elle puisqu'elle s'identifie avec son Seigneur et Dieu qui a dit : « Je suis la Voie, la Vérité et la Vie. »

Elle a donc horreur de toute communion ou union avec les fausses religions, avec les hérésies et les erreurs qui éloignent les âmes de son Dieu, qui est l'unique et seul Dieu. Elle ne connaît l'unité que dans son sein, comme son Dieu. Pour cela elle donne le sang de

ses martyrs, la vie de ses missionnaires, de ses prêtres, le sacrifice de ses religieux et religieuses, elle offre le sacrifice quotidien de propitiation.

Or, avec Vatican II, souffle un esprit adultère dans l'Église, esprit qui admet par la Déclaration sur la liberté religieuse le principe de la liberté de la conscience religieuse pour les actes externes, avec exemption de toute autorité humaine.

C'est au fond le principe de la Déclaration des droits de l'homme, contre les droits de Dieu. En effet, les autorités de l'État, de la famille, participent à l'autorité de Dieu et ont donc le devoir de contribuer à la diffusion de la vérité et à l'application du Décalogue, et de protéger leurs sujets contre l'erreur et l'immoralité.

Cette Déclaration a provoqué la laïcisation des états catholiques, ce qui est une insulte à Dieu et à l'Église, réduisant l'Église au droit commun avec les fausses religions. C'est bien l'esprit adultère tant de fois reproché au peuple d'Israël. (Voir en note n° 1, la déclaration de Paul VI., O.R. 24 avril 1969.)

Cet esprit adultère se manifeste aussi dans cet œcuménisme institué par le « Secrétariat pour l'unité des chrétiens ». Cet œcuménisme aberrant nous a valu toutes les réformes liturgiques, bibliques, canoniques, avec la collégialité destructive des autorités personnelles du souverain pontificat, de l'épiscopat, et du curé (cf. 2<sup>e</sup> note).

Cet esprit n'est pas catholique. Il est le fruit du modernisme condamné par saint Pie X. Il ravage toutes les institutions de l'Église et spécialement les séminaires et le clergé, de telle sorte qu'on peut se demander qui est encore intégralement catholique parmi les clercs soumis à l'esprit adultère du Concile !

Rien n'est donc aussi urgent dans l'Église que de former un clergé qui répudie cet esprit adultère et moderniste et sauve la gloire de l'Église et de son divin Fondateur en gardant la foi intégrale et les moyens établis par Notre-Seigneur et par la Tradition de l'Église pour garder cette foi et transmettre la vie de la grâce et les fruits de la rédemption.

Depuis bientôt vingt ans nous nous efforçons avec patience et fermeté de faire comprendre aux autorités romaines cette nécessité du retour à la saine doctrine et à la Tradition pour le renouveau de l'Église, le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Mais on demeure sourd à nos supplications, bien plus, on nous demande de reconnaître le bien-fondé de tout le Concile et des réformes qui ruinent l'Église. □ On ne veut pas tenir compte de l'expérience que nous faisons, avec la grâce de Dieu, du maintien de la Tradition qui produit de vrais fruits de sainteté et attire de nombreuses vocations.

Pour sauvegarder le sacerdoce catholique, qui continue l'Église catholique et non une Église adultère, il faut des évêques catholiques. Nous nous voyons donc contraint, à cause de l'invasion de l'esprit moderniste dans le clergé actuel, et jusqu'aux plus hauts sommets à l'intérieur de l'Église, d'en arriver à consacrer des évêques, le fait de cette consécration étant admis par le Pape dans la lettre du 30 mai du Cardinal Ratzinger. Ces consécrations épiscopales seront non seulement valides, mais encore, vues les circonstances historiques, licites ; *il est parfois nécessaire d'abandonner la légalité pour demeurer dans le droit.*

Le Pape ne peut que désirer la continuation du sacerdoce catholique. Ce n'est donc nullement dans un esprit de rupture ou de schisme que nous accomplissons ces

consécration épiscopales, mais pour venir au secours de l'Église, qui se trouve sans doute dans la situation la plus douloureuse de son histoire. Si nous nous étions trouvés au temps de saint François d'Assise, le Pape se fut trouvé d'accord avec nous. La franc-maçonnerie n'occupait pas le Vatican en ces heureux temps.

Nous affirmons donc notre attachement et notre soumission au Saint-Siège et au Pape. En accomplissant cet acte nous avons conscience de continuer notre service de l'Église et de la papauté comme nous nous sommes efforcé de le faire depuis le premier jour de notre sacerdoce

Le jour où le Vatican sera délivré de cette occupation moderniste et retrouvera le chemin suivi par l'Église jusqu'à Vatican II, nos évêques seront entièrement dans les mains du Souverain Pontife, y compris l'éventualité de ne plus exercer leurs fonctions épiscopales.

Enfin nous nous tournons vers la Vierge Marie, elle aussi jalouse des privilèges de son divin Fils, jalouse de sa gloire, de son règne sur la terre comme au ciel. Combien de fois elle est intervenue pour la défense, même armée, de la chrétienté contre les ennemis du règne de Notre-Seigneur ! Nous la supplions d'intervenir aujourd'hui pour chasser les ennemis de l'intérieur qui tentent de détruire l'Église plus radicalement que les ennemis de l'extérieur. Qu'elle daigne garder dans l'intégrité de la foi, dans l'amour de l'Église, dans la dévotion au successeur de Pierre, tous les membres de la Fraternité Saint-Pie-X et tous les prêtres et fidèles qui œuvrent dans les mêmes sentiments, afin qu'elle nous garde et nous préserve tant du schisme que de l'hérésie.

Que saint Michel Archange nous communique son zèle pour la gloire de Dieu et sa force pour combattre les démons.

Que saint Pie X nous fasse part de sa sagesse, de sa science et de sa sainteté, pour discerner le vrai du faux et le bien du mal, en ces temps de confusion et mensonge.

Albano, le 19 octobre 1983

+ Marcel LEFEBVRE

Archevêque de l'unique Église de Jésus-Christ,  
sainte, catholique apostolique et romaine,  
par la grâce de Dieu et l'élection de Sa Sainteté le Pape Pie XII

P.S. Cette Déclaration rédigée en 1983 est toujours valable Elle n'a subi qu'une correction concernant l'accord de Rome pour une consécration épiscopale par lettre du 30 mai 1988. Si les colloques des mois d'avril et de mai n'ont pas abouti, c'est qu'ils ont manifesté la volonté de la Rome moderniste de nous faire accepter l'esprit et les réformes de Vatican II.

- NOTE 1. Déclaration de Paul VI. *Observ. Rom.* du 24 août 1969.

« Est désormais bien connue de tous la position nouvelle adoptée par l'Église par rapport aux réalités terrestres... Et voici le nouveau principe très important dans la pratique l'Église accepte de reconnaître le monde comme "auto-suffisant", elle n'en cherche pas à en faire un instrument pour ses fins religieuses... »

Déclaration contraire à la foi catholique, contre laquelle j'ai protesté par lettre à l'ex-Saint-Office. La réponse a été, de la part de la Secrétairerie d'État, c'est-à-dire du Cardinal Villot, d'avoir à quitter Rome immédiatement ; ce à quoi j'ai répondu qu'on envoie un peloton de gardes suisses pour m'y contraindre. Ce fut le silence.

Voilà ce qu'est devenu le Vatican *et ce qu'il est encore* par rapport aux défenseurs de la foi catholique. Tous les Papes dans leurs encycliques ont affirmé le contraire. Non seulement la foi mais la saine philosophie proteste contre cette déclaration qui a laïcisé tous les États catholiques.

- NOTE 2. Le Secrétariat pour l'unité des chrétiens au Concile.

Il convient de rappeler la place importante qu'ont occupée les membres du Secrétariat pour l'unité des chrétiens dans le Concile. Le Cardinal Béa a noué des relations officielles avec la loge maçonnique juive des B'nai Brith de New York aux États-Unis. Il a été le rédacteur des projets de schémas sur la liberté religieuse, sur les juifs, sur les religions non chrétiennes, sur l'œcuménisme, en collaboration avec Mgr Willebrands, secrétaire du Secrétariat, et Mgr De Smedt, vice-président du Secrétariat et rapporteur au Concile de la Déclaration sur la liberté religieuse.

Mgr Willebrands fait partie de la commission vaticane pour les relations judéo-chrétiennes, de la commission qui entretient des rapports avec le Conseil Œcuménique des Églises, de la commission qui s'occupe des rapports avec Moscou par l'intermédiaire de l'Église orthodoxe de Moscou.

A eux se joignent le Cardinal Etchegaray, Mgr Maller, les Pères dominicains de Contenson, Bernard Dupuy et nombre d'autres.

N'est pas à négliger non plus l'influence des protestants de Taizé, qui ont leurs entrées partout au Vatican.

N'oublions pas la présence de six pasteurs protestants à la commission de liturgie. La nocivité de toutes ces commissions est considérable. Les commissions paralysent toute l'activité normale de la Curie Romaine. La Rome des commissions, est la Rome active et actuelle, moderniste et maçonnique. Les Papes Paul VI et Jean Paul II les ont voulus et en sont devenus les esclaves, comme ils sont prisonniers des Synodes romains, fruit de la collégialité reconnue par le droit canon nouveau.

La lecture du long article du *Dictionnaire de théologie catholique* publié dans le livre des tables sous le titre « Œcuménisme », et rédigé par le Père Charles Boyer S.J., qui fut secrétaire du Secrétariat pour l'unité après Mgr Willebrands, est très instructif pour découvrir l'esprit œcuménique qui a présidé à toutes les réformes.

\*

\* \*

## Extrait de la lettre de Mgr Lefebvre à ses prêtres sur le sacre et la juridiction (27 avril 1987)

### Répondre aux besoins des fidèles

**L**E canon 682 de l'ancien droit dit « *Laicis competit jus recipiendi a clero bona spiritualia et potissimum adjumenta ad salutem necessaria (1)* ». Or ils ne les [les biens spirituels] reçoivent plus du clergé progressiste actuel, l'enseignement conciliaire mène à la perte de la foi et à l'apostasie ; la grâce est-elle encore donnée par les rites en évolution continue ? On peut vraiment se le demander. Les fidèles encore catholiques sont, pour beaucoup, dans une situation spirituelle désespérée.

Notre rôle est donc de multiplier les prêtres catholiques qui puissent aller à leur secours pour leur procurer la foi catholique et la grâce du salut. C'est cet appel, dans leur situation tragique, que l'Église entend et c'est dans ces circonstances qu'elle nous donne juridiction.

C'est pourquoi, il me semble que nous devons surtout nous rendre là où l'on nous appelle et ne pas donner l'impression que nous avons une juridiction universelle, ni une juridiction sur un pays ou sur une région. Ce serait baser notre apostolat sur une base fautive et illusoire.

C'est pourquoi également, si d'autres prêtres subviennent normalement aux besoins des fidèles, nous n'avons pas à nous immiscer dans leur apostolat mais nous réjouir que d'autres prêtres catholiques se lèvent pour sauver les âmes.

La Providence, dans l'état actuel des choses, nous invite à nous rendre là où l'on nous appelle, c'est la seule réponse valable que l'on puisse faire aux autorités qui nous reprochent nos implantations et nos ministères.

C'est d'ailleurs ce qui a justifié les initiatives extraordinaires de saint Eusèbe de Samosate.

Mais s'il fallait un jour consacrer des évêques, ceux-ci n'auraient pour fonction épiscopale que d'exercer leur pouvoir d'ordre et n'auraient pas de pouvoir de juridiction, n'ayant pas de mission canonique.

Le rôle de la Fraternité et de son Supérieur Général, aidé de son Conseil, est d'organiser les séminaires pour multiplier les prêtres et de les répartir pour les prieurés, les collèges, les maisons de retraites selon l'appel des fidèles.

Il est essentiel que les membres de la Fraternité comprennent bien cette mission providentielle que Dieu demande à notre société. L'accroissement des fidèles et la multiplication des vocations indiqueront les emplacements des nouveaux séminaires.

Notre apostolat est immense parce que les âmes se sentent de plus en plus abandonnées ou trompées par les nouveautés conciliaires.

Que nos dispositions dans cette œuvre de restauration de l'Église soient celles d'être au service des âmes avec les trois pouvoirs qui nous sont donnés par l'ordination : enseigner, sanctifier, conduire les âmes pour leur salut éternel.

Que la Trinité Sainte nous y aide par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et de saint Pie X.

+ Marcel Lefebvre

(1) Can. 682 : « Les laïcs ont le droit de recevoir du clergé les biens spirituels, surtout les secours nécessaires au salut ». A ce canon correspond, dans le nouveau Code, le can. 213 : « Jus est christifidelibus ut ex spiritualibus Ecclesiae bonis, praesertim ex verbo Dei et sacramentis, adjuventa a sacris Pastoribus accipiant.— Les chrétiens ont le droit de recevoir du clergé les biens spirituels surtout l'enseignement de la Révélation et les sacrements. »

\*  
\* \*

## Lettre de Mgr Lefebvre aux futurs évêques

*Adveniat Regnum tuum*

à Messieurs les abbés Williamson, Tissier de Mallerais, Fellay et de Galarreta.

Bien chers amis,

**L**A chaire de Pierre et les postes d'autorité de Rome étant occupés par des antichrists, la destruction du règne de Notre-Seigneur se poursuit rapidement à l'intérieur même de son Corps mystique ici-bas, spécialement par la corruption de la sainte Messe, expression splendide du triomphe de Notre-Seigneur par la Croix : « *Regnavit a ligno Deus* », et source d'extension de son règne dans les âmes et dans les sociétés.

Ainsi apparaît avec évidence la nécessité absolue de la permanence et de la continuation du sacrifice adorable de Notre-Seigneur pour que « son règne arrive ».

La corruption de la sainte Messe a amené la corruption du sacerdoce et la décadence universelle de la foi dans la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Dieu a suscité la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X pour le maintien et la perpétuité de son sacrifice glorieux et expiatoire dans l'Église. Il s'est choisi de vrais prêtres instruits et convaincus de ces mystères divins. Dieu m'a fait la grâce de préparer ces lévites et de leur conférer la grâce sacerdotale pour la persévérance du vrai sacrifice, selon la définition du Concile de Trente.

C'est ce qui nous a valu la persécution de la Rome antichrist. Cette Rome, moderniste et libérale, poursuivant son œuvre destructrice du règne de Notre Seigneur comme le prouvent Assise et la confirmation des thèses libérales de Vatican II sur la liberté religieuse. Je me vois contraint par la Providence divine de transmettre la grâce de l'épiscopat catholique que j'ai reçue afin que l'Église et le sacerdoce catholique continuent à subsister pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.



C'est pourquoi, convaincu de n'accomplir que la sainte volonté de Notre-Seigneur, je viens par cette lettre vous demander d'accepter de recevoir *la grâce de l'épiscopat catholique*, comme je l'ai déjà conférée à d'autres prêtres en d'autres circonstances.

Je vous conférerai cette grâce, confiant que sans tarder le Siège de Pierre sera occupé par un successeur de Pierre parfaitement catholique, en les mains duquel vous pourrez déposer la grâce de votre épiscopat pour qu'il la confirme.

*Le but principal de cette transmission est de conférer la grâce de l'ordre sacerdotal pour la continuation du vrai Sacrifice de la sainte Messe, et pour conférer la grâce du sacrement de confirmation aux enfants et aux fidèles qui vous la demandent.*

*Je vous conjure de demeurer attachés au Siège de Pierre, à l'Église Romaine, Mère et Maîtresse de toutes les Églises, dans la foi catholique intégrale, exprimée dans les symboles de la foi, dans le catéchisme du Concile de Trente, conformément à ce qui vous a été enseigné dans votre séminaire. Demeurez fidèles dans la transmission de cette foi pour que le règne de Notre Seigneur arrive.*

Enfin, *je vous conjure de demeurer attachés à la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie-X, de demeurer profondément unis entre vous, soumis à son Supérieur Général, dans la foi catholique de toujours, vous souvenant de cette parole de saint Paul aux Galates (1, 8-9) « Sed licet nos, aut angelus de caelo evangelizet vobis praeterquam quod evangelizavimus vobis, anathema sit. Sicut praediximus et nunc iterum dico: si quis vobis evangelizaverit praeter id quod accepistis, anathema sit<sup>1</sup>. »*

Bien chers amis, soyez ma consolation dans le Christ Jésus, demeurez forts dans la foi, fidèles au vrai Sacrifice de la Messe, au vrai et saint Sacerdoce de Notre-Seigneur pour le triomphe et la gloire de Jésus au Ciel et sur la terre, pour le salut des âmes, pour le salut de mon âme.

En les Cœurs de Jésus et de Marie, je vous embrasse et vous bénis.

Votre Père dans le Christ Jésus

+ Marcel LEFEBVRE

en la fête de saint Augustin, 28 août 1987

\*  
\* \*

---

<sup>1</sup> — « Mais quand nous-mêmes, quand un ange venu du ciel vous annoncerait un autre Évangile que celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème ! Nous l'avons dit précédemment, et je le répète à cette heure, si quelqu'un vous annonce un autre Évangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème ! »

## Lettre au pape

+ Ecône, le 2 juin 1988

Très Saint Père,

**L**ES colloques et entretiens avec le Cardinal Ratzinger et ses collaborateurs, bien qu'ils aient eu lieu dans une atmosphère de courtoisie et de charité, nous ont convaincus que le moment d'une collaboration franche et efficace n'était pas encore arrivé.

En effet, si tout chrétien est autorisé à demander aux autorités compétentes de l'Église qu'on lui garde la foi de son baptême, que dire des prêtres, des religieux et religieuses ?

C'est pour garder intacte la foi de notre baptême que nous avons dû nous opposer à l'esprit de Vatican II et aux réformes qu'il a inspirées.

Le faux oecuménisme, qui est à l'origine de toutes les innovations du Concile, dans la liturgie, dans les relations nouvelles de l'Église et du monde, dans la conception de l'Église elle-même, conduit l'Église à sa ruine et les catholiques à l'apostasie.

Radicalement opposés à cette destruction de notre foi, et résolus à demeurer dans la doctrine et la discipline traditionnelles de l'Église, spécialement en ce qui concerne la formation sacerdotale et la vie religieuse, nous éprouvons la nécessité absolue d'avoir des autorités ecclésiastiques qui épousent nos préoccupations et nous aident à nous prémunir contre l'esprit de Vatican II et l'esprit d'Assise.

C'est pourquoi nous demandons plusieurs évêques, choisis dans la Tradition, et la majorité des membres dans la Commission Romaine, afin de nous protéger de toute compromission.

*Etant donné le refus de considérer nos requêtes*, et étant évident que le but de cette réconciliation n'est pas du tout le même pour le Saint-Siège que pour nous, nous croyons préférable d'attendre des temps plus propices au retour de Rome à la Tradition.

C'est pourquoi *nous nous donnerons nous-même les moyens de poursuivre l'œuvre que la Providence nous a confiée*, assuré par la lettre de Son Éminence le Cardinal Ratzinger datée du 30 mai, *que la consécration épiscopale n'est pas contraire à la volonté du Saint-Siège*, puisqu'elle est accordée pour le 15 août.

Nous continuerons de prier pour que la Rome moderne, infestée de modernisme, redevienne la Rome catholique et retrouve sa Tradition bimillénaire. Alors le problème de la réconciliation n'aura plus de raison d'être et l'Église retrouvera une nouvelle jeunesse.

Daignez agréer, Très Saint Père, l'expression de mes sentiments très respectueux et filialement dévoués en Jésus et Marie.

Mgr Marcel LEFEBVRE

[La réponse du Pape à ce courrier n'a été qu'un appel à l'unité, sans aucune considération sur la double requête concernant le nombre des évêques et celui des membres traditionnels de la Commission Romaine.]

\*  
\* \*

## Extraits du sermon du 30 juin 1988

**I**L n'est pas question pour nous de nous séparer de Rome et de nous soumettre à un pouvoir quelconque étranger à Rome, ni de constituer une espèce d'Église parallèle comme l'ont fait par exemple les évêques de *Palmar de Troya* en Espagne, qui ont nommé un pape, qui ont fait collège de cardinaux. Il n'est pas du tout question pour nous de faire des choses semblables. Loin de nous cette misérable pensée de nous éloigner de Rome. Bien au contraire, c'est pour manifester notre attachement à Rome que nous faisons cette cérémonie. C'est pour manifester notre attachement à l'Église de toujours, au pape et à tous ceux qui ont précédé ces derniers papes qui malheureusement depuis le Concile Vatican II ont cru devoir adhérer à des erreurs graves qui sont en train de démolir l'Église et de détruire tout le sacerdoce catholique.

Vous trouverez précisément parmi ces feuilles que nous mettons à votre disposition, une étude absolument admirable faite par le professeur Georg May, président du Séminaire de Droit Canon de l'Université de Mayence en Allemagne, qui explique merveilleusement pourquoi nous sommes dans le cas de nécessité pour venir au secours de vos âmes, à votre secours.

Vos applaudissements tout à l'heure, je pense, n'étaient pas une manifestation purement temporelle ; c'était une manifestation spirituelle traduisant votre joie d'avoir enfin des évêques et des prêtres catholiques qui sauvent vos âmes, qui donnent à vos âmes la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par la doctrine, par les sacrements, par la foi, par le saint sacrifice de la Messe. Vie de Notre-Seigneur dont vous avez besoin pour aller au ciel et qui est en train de disparaître partout dans cette Église conciliaire. Elle suit des chemins qui ne sont pas des chemins catholiques. Ils mènent tout simplement à l'apostasie. C'est pour cela que nous faisons cette cérémonie. Loin de moi de m'ériger en pape. Je ne suis qu'un évêque de l'Église catholique qui continue à transmettre la doctrine. Je pense, et cela ne tardera sans doute pas, que l'on pourra graver sur ma tombe ces paroles de saint Paul : *Tradidi quod et accepi*, je vous ai transmis ce que j'ai reçu, tout simplement.

Il me semble entendre, mes bien chers frères, les voix de tous ces papes depuis Grégoire XVI, Pie IX, Léon XIII, saint Pie X, Benoît XV, Pie XI, Pie XII, nous dire : « Mais de grâce, de grâce, qu'allez-vous faire de nos enseignements, de notre prédication, de la foi catholique..., allez-vous l'abandonner ? Allez-vous la laisser disparaître de cette terre ? De grâce, de grâce, continuez à garder ce trésor que nous vous avons donné. N'abandonnez pas les fidèles, n'abandonnez pas l'Église ! Continuez l'Église ! Car enfin, depuis le Concile, ce que nous avons condamné, voici que les autorités romaines l'adoptent et le professent. Comment est-ce possible ? Nous avons condamné : le libéralisme, le communisme, le socialisme, le modernisme, le sillonisme. Toutes les erreurs que nous avons condamnées, voici maintenant qu'elles sont professées, adoptées, soutenues par les

autorités de l'Église. Est-ce possible ? Si vous ne faites pas quelque chose pour continuer cette tradition de l'Église que nous vous avons donnée, tout disparaîtra. L'Église disparaîtra. Les âmes seront perdues. »

### Un cas de nécessité

Nous nous trouvons devant un cas de nécessité. Nous avons tout fait pour essayer que Rome comprenne qu'il faut revenir à cette attitude du vénérable Pie XII et de tous ses prédécesseurs. Nous avons écrit. Nous sommes allés à Rome. Nous avons parlé. Nous avons envoyé des lettres, Mgr de Castro Mayer et moi-même, plusieurs fois à Rome. Nous avons essayé par ces colloques, par tous les moyens, d'arriver à faire comprendre à Rome que depuis le Concile, depuis cet *aggiornamento*, le changement qui s'est produit dans l'Église n'est pas catholique, n'est pas conforme à la doctrine de toujours. Cet œcuménisme et toutes ces erreurs, ce collégianisme, tout cela est contraire à la foi de l'Église et est en train de détruire l'Église. C'est pourquoi, nous sommes persuadés qu'en faisant cette consécration aujourd'hui, nous obéissons à l'appel de ces papes et par conséquent à l'appel de Dieu, car ils représentent Notre-Seigneur Jésus-Christ dans l'Église.

Et pourquoi, Monseigneur, me dit-on, avez-vous arrêté ces colloques qui semblaient cependant avoir un certain succès ? Précisément, parce que, en même temps que je donnais la signature pour le protocole, à la même minute, l'envoyé du cardinal Ratzinger qui m'apportait ce protocole à signer, me confiait ensuite une lettre, dans laquelle on me demandait de solliciter le pardon pour les erreurs que je faisais.

Si je suis dans l'erreur, si j'enseigne des erreurs, il est clair que l'on va me remettre dans la vérité, dans l'esprit de ceux qui m'envoient cette feuille à signer. C'est-à-dire, si vous reconnaissez vos erreurs, nous vous aiderons à revenir dans la vérité. Quelle est cette vérité pour eux, sinon la vérité de Vatican II, sinon la vérité de cette Église conciliaire ? Par conséquent, il est clair que pour le Vatican, la seule vérité qui existe aujourd'hui, c'est la vérité conciliaire. C'est l'esprit du Concile. C'est l'esprit d'Assise. Voilà la vérité d'aujourd'hui. Et cela, nous n'en voulons pas, pour rien au monde. (applaudissements très prolongés.)

### Nous ne pouvons pas

C'est pourquoi, constatant cette volonté ferme des autorités romaines actuelles de réduire à néant la Tradition et de ramener tout le monde dans cet esprit de Vatican II et cet esprit d'Assise, nous avons préféré nous retirer. J'ai dit : non, nous ne pouvons pas, c'est impossible. Il n'est pas possible de nous mettre sous l'autorité du cardinal Ratzinger, président de cette Commission romaine qui devait nous diriger. Nous nous mettions dans ses mains. Par conséquent dans les mains de ceux qui veulent nous ramener à l'esprit du Concile, à l'esprit d'Assise. Ce n'est pas possible. C'est pourquoi j'ai envoyé une lettre au Pape en le lui disant très clairement. Nous ne pouvons pas, malgré le vif désir que nous

avons d'être en pleine union avec vous, accepter cet esprit qui règne maintenant à Rome et que vous voulez nous communiquer. Nous préférons continuer dans la Tradition et la garder en attendant qu'elle retrouve sa place à Rome et dans l'esprit des autorités romaines.

### Une « opération survie »

Vous allez voir ce que le Bon Dieu prévoit. Ce n'est pas à moi à savoir quand la Tradition retrouvera ses droits à Rome, mais je pense que c'est mon devoir de donner les moyens de faire ce que j'appellerai une « opération survie » dans la tradition. Aujourd'hui, cette journée, c'est l'opération survie, et si j'avais poursuivi avec Rome, en continuant les accords que nous avons signés et en poursuivant la mise en pratique de ces accords, je faisais « l'opération suicide ». Je ne le peux pas. Il n'y a pas de choix. Je suis obligé, car nous devons survivre. C'est pourquoi, aujourd'hui, en consacrant ces évêques, je suis persuadé de continuer à faire vivre la Tradition, c'est-à-dire à servir l'Église catholique. (applaudissements.)

Vous savez bien qu'il ne peut y avoir de prêtres sans évêques. Tous ces séminaristes qui sont ici présents, si demain le Bon Dieu me rappelle – ce sera sans doute sans tarder – de qui ces séminaristes recevront-ils le sacrement de l'ordre ? Des évêques conciliaires dont les sacrements sont tous douteux parce que l'on ne sait pas exactement quelles sont leurs intentions ? Ce n'est pas possible.

Or quels sont les évêques qui ont gardé vraiment la Tradition, qui ont gardé les sacrements tels que l'Église les a donnés pendant vingt siècles jusqu'au Concile Vatican II ? Eh bien, c'est Mgr de Castro Mayer et moi-même. Je n'y puis rien. C'est comme ça. Donc, beaucoup de séminaristes se sont confiés à nous et ont senti qu'il y avait là la continuité de l'Église, la continuité de la Tradition. Ils sont venus dans nos séminaires malgré les difficultés qu'ils ont rencontrées, pour recevoir une véritable ordination sacerdotale et pour pouvoir offrir le vrai sacrifice du Calvaire, le vrai sacrifice de la Messe et vous donner les vrais sacrements et la vraie doctrine, le vrai catéchisme. Voilà le but de ces séminaires.

Alors je ne puis, en conscience, laisser ces séminaristes orphelins, et je ne puis pas vous laisser, vous non plus, orphelins, en disparaissant sans rien faire pour l'avenir. Ce n'est pas possible. Ce serait contraire à mon devoir. (applaudissements très vifs et prolongés.)

Nous avons choisi – avec la grâce de Dieu – des jeunes prêtres, des prêtres de notre Fraternité qui nous ont semblé les plus aptes et en même temps qui sont dans des circonstances, dans des lieux et dans des fonctions, qui leur permettent de remplir plus facilement leur ministère épiscopal, de donner la confirmation à vos enfants et de pouvoir donner les ordinations dans nos divers séminaires. (...)

### Le siège de l'iniquité

Vous savez bien, mes bien chers frères, car on a dû vous le dire, que Léon XIII dans les visions prophétiques qu'il a eues, a dit qu'un jour le Siège de Pierre serait celui de

l'iniquité. Il l'a dit dans l'un de ses exorcismes. Est-ce que c'est aujourd'hui ? Est-ce que c'est pour demain ? Je ne sais pas, mais en tout cas, cela a été annoncé.

L'iniquité. Cela veut dire tout simplement l'erreur. C'est une iniquité, l'erreur. Ne plus professer la foi de toujours, ne plus professer la foi catholique, c'est une grave erreur. S'il y a une iniquité, c'est bien celle-là qui est grande.

Je crois vraiment pouvoir dire qu'il n'y a jamais eu une iniquité plus grande que cette journée d'Assise qui est contraire au premier commandement de Dieu et contraire au premier article du *Credo*. C'est incroyable que cela ait pu se réaliser dans l'Église, devant les yeux de toute l'Église humiliée. Nous n'avons jamais subi une humiliation semblable.

Vous pourrez d'ailleurs retrouver cela dans le petit livre de l'abbé Le Roux qui a été édité spécialement pour vous donner des renseignements sur la situation romaine d'aujourd'hui.

Non seulement le bon pape Léon XIII a prophétisé ces choses, mais dernièrement, le prêtre qui est chargé du prieuré de Bogota, en Colombie, m'a apporté un livre sur les apparitions de Notre Dame *del Buen Suceso* (du Bon Succès) qui a une très grande église à Quito, capitale de l'Équateur. C'est une religieuse d'un couvent de Quito qui a eu ces apparitions peu de temps après le Concile de Trente, il y a donc plusieurs siècles. Cette apparition a été consignée et reconnue par Rome, par les autorités ecclésiastiques, puisque l'on a construit une magnifique église pour la Vierge. Les historiens disent que le visage de la Vierge aurait été terminé miraculeusement, le sculpteur l'ayant seulement ébauché.

Cette Vierge miraculeuse est donc là, honorée avec beaucoup de dévotion par les fidèles de l'Équateur. Et la Sainte Vierge a prophétisé que pendant le XIX<sup>e</sup> siècle et la plus grande partie du XX<sup>e</sup> siècle, des erreurs se propageraient de plus en plus fortement dans la Sainte Église, et qu'elles la mettront dans une situation de catastrophe, que les mœurs se corrompraient et que la foi disparaîtrait. Nous ne pouvons pas ne pas constater. Et, je m'excuse de continuer le récit de cette apparition, mais elle parle d'un prélat qui s'opposera absolument à cette vague d'apostasie et d'impiété en préservant le sacerdoce, en faisant de bons prêtres. Vous ferez une application si vous le voulez. Moi je ne veux pas le faire... (longs applaudissements.)

J'ai été moi-même stupéfait en lisant ces lignes, je ne peux pas les nier, c'est consigné dans les archives de cette apparition.

Et puis, vous connaissez bien les apparitions de La Salette, où Notre-Dame a dit que Rome perdra la foi, qu'il y aura une éclipse à Rome. Éclipse, vous voyez ce que cela peut signifier de la part de la très sainte Vierge.

Et puis enfin, il y a le secret de Fatima qui est plus proche encore de nous. Sans doute le troisième secret de Fatima devait faire une allusion à ces ténèbres qui ont envahi Rome et qui envahissent le monde depuis le Concile. C'est bien pour cela sans doute que le pape Jean XXIII a jugé bon de ne pas publier le secret, étant donné qu'il aurait fallu qu'il prenne des mesures telles qu'il ne se sentait peut-être pas capable de changer complètement les orientations qu'il commençait à adopter en vue du Concile.

Voilà des faits sur lesquels nous pouvons nous appuyer.

Alors, nous nous en remettons à la Providence et nous sommes persuadés que le Bon Dieu sait ce qu'il fait.

Quand le cardinal Gagnon a fait sa visite à Ecône quatorze ans après la première visite de Rome, il a reconnu lui-même que ce que nous faisons sera sans doute ce qu'il faudra faire pour la reconstruction de l'Église.

Or, il a assisté – pontificalement – à la messe que je célébrais le 8 décembre pour la rénovation des promesses de nos séminaristes, alors que je suis suspens et qu'en principe je ne puis administrer les sacrements.

Eh bien, je suis persuadé qu'aujourd'hui nous sommes dans les mêmes circonstances. Certes les media ne nous aident pas dans ce sens... (applaudissements longs et fournis.) Évidemment, ils vont sans doute titrer : le schisme, l'excommunication. Pour nous, nous sommes persuadés que toutes ces accusations et ces peines dont nous sommes l'objet, sont absolument nulles. De même que nous n'avons pas tenu compte de la suspense et que nous avons fini par être félicité par l'Église, par l'Église progressiste, de même, dans quelques années – je ne sais pas combien, le Bon Dieu seul sait le nombre des années qu'il faudra pour qu'un jour la Tradition retrouve ses droits à Rome – nous serons embrassés par les autorités romaines. Elles nous remercieront d'avoir maintenu la foi dans les séminaires, dans les familles, dans les cités, dans nos pays, dans les couvents, dans les maisons religieuses pour la plus grande gloire du Bon Dieu et pour le salut des âmes.

Ainsi soit-il.

\*

\* \*

## Lettre ouverte à son Eminence le cardinal Gantin

Préfet de la Congrégation des évêques

Éminence,

**R**ÉUNIS autour de leur Supérieur Général, les Supérieurs des districts, séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, pensent bon de vous exprimer respectueusement les réflexions suivantes.

Vous avez cru devoir, par votre lettre du 1<sup>er</sup> juillet passé, faire savoir à Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre, à Son Excellence Monseigneur Antonio de Castro Mayer et aux quatre évêques qu'ils ont consacrés le 30 juin dernier à Ecône, leur excommunication *latae sententiae*. Veuillez vous-mêmes juger de la valeur d'une telle déclaration venant d'une autorité qui, dans son exercice, rompt avec celle de tous ses prédécesseurs jusqu'au pape Pie XII, dans le culte, l'enseignement et le gouvernement de l'Église.

Pour nous, nous sommes en pleine communion avec tous les papes et tous les évêques qui ont précédé le Concile Vatican II, célébrant exactement la messe qu'ils ont

codifiée et célébrée, enseignant le catéchisme qu'ils ont composé, nous dressant contre les erreurs qu'ils ont maintes fois condamnées dans leurs encycliques et leurs lettres pastorales. Veuillez donc juger de quel côté se trouve la rupture. Nous sommes extrêmement peïnés de l'aveuglement d'esprit et de l'endurcissement de cœur des autorités romaines.

En revanche, nous n'avons jamais voulu appartenir à ce système qui se qualifie lui-même d'Église conciliaire, et se définit par le *Novus Ordo Missæ*, l'œcuménisme indifférentiste et la laïcisation de toute la société. Oui, nous n'avons aucune part, *nullam partem habemus*, avec le panthéon des religions d'Assise ; notre propre excommunication par un décret de votre éminence ou d'un autre dicastère n'en serait que la preuve irréfutable. Nous ne demandons pas mieux que d'être déclarés *ex communione* de l'esprit adultère qui souffle dans l'Église depuis vingt-cinq ans, exclus de la communion impie avec les infidèles. Nous croyons au seul Dieu, Notre-Seigneur Jésus-Christ, avec le Père et le Saint-Esprit, et nous serons toujours fidèles à son unique Épouse, l'Église une, sainte, catholique, apostolique et romaine.

Être donc associés publiquement à la sanction qui frappe les six évêques catholiques, défenseurs de la foi dans son intégrité et son intégralité, serait pour nous une marque d'honneur et un signe d'orthodoxie devant les fidèles. Ceux-ci ont, en effet, un droit strict à savoir que les prêtres auxquels ils s'adressent ne sont pas de la communion d'une contrefaçon d'Église, évolutive, pentecôtiste et syncrétiste. Unis à ces fidèles, nous faisons nôtres les paroles du prophète (I Rois, 7, 3) : « *Præparate corda vestra Domino et servite illi soli : et liberabit vos de manibus inimicorum vestrorum. Convertimini ad eum in toto corde vestro, et auferte deos alienos de medio vestri* – Attachez fermement votre cœur au Seigneur et servez-le lui seul : et il vous délivrera des mains de vos ennemis. C'est de tout votre cœur que vous devez revenir à Dieu ; ôtez du milieu de vous les dieux étrangers. »

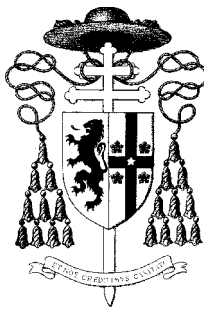
Confiants dans la protection de celle qui a terrassé toutes les hérésies dans le monde entier, nous vous prions d'agréer, Éminence, l'assurance de notre dévouement à celui qui est l'unique voie de salut.

A Écône, le 6 juillet 1988.

Suivent les signatures du Supérieur Général, de tous les Supérieurs de districts de séminaires et maisons autonomes de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X dans le monde entier :

M. l'abbé Franz Schmidberger, Supérieur Général, MM. les abbés Paul Aulagnier, supérieur du district de France, Franz-Joseph Maessen, supérieur du district d'Allemagne, Edward Black, supérieur du district de Grande-Bretagne, Anthony Esposito, supérieur du district d'Italie, François Laisney, supérieur du district des États-Unis, Jacques Emily, supérieur du district du Canada, Jean-Michel Faure, supérieur du district du Mexique, Gérard Hogan, supérieur du district d'Australie et Nouvelle-Zélande, Alain Lorans, directeur du séminaire d'Écône, Jean-Paul André, directeur du séminaire de Flavigny, Paul Natterer, supérieur du séminaire de Zaitzkofen, Andres Morello, supérieur du séminaire de La Reja, William Welsh, directeur du séminaire de la Sainte-Croix en Australie, Michel Simoulin, recteur de l'Institut Saint-Pie X à Paris, Patrice Laroche, sous-directeur du séminaire d'Écône, Philippe François, supérieur de la maison autonome de Belgique et du Luxembourg, Roland de Mérode, supérieur de la maison autonome des Pays-Bas, Georg Pfluger, supérieur de la maison autonome d'Autriche, Guillaume Devillers, supérieur de la maison autonome d'Espagne, Philippe Pazat, supérieur de la maison autonome du Portugal, Daniel Couture, supérieur de la maison autonome d'Irlande, Patrick Groche, supérieur de la maison autonome du Gabon, Franck Peek, supérieur de la maison autonome d'Afrique australe.





# LE SEL DE LA TERRE

*Donner le goût de la sagesse chrétienne*

*Revue trimestrielle  
de formation catholique*



Maintenir et conserver la saveur du sel de la doctrine quand tout autour devient insipide par la suite de l'abandon de Dieu, c'est le défi que la revue s'impose par son nom même. Le *Sel de la terre* vous offre tous les trois mois des articles simples, diversifiés, adaptés et d'une sûreté doctrinale éprouvée afin de nourrir votre vie spirituelle.

- **Simple**, le *Sel de la terre* ne requiert de ses lecteurs **aucun niveau spécial de connaissance** ; il s'adresse à tout catholique qui veut approfondir sa foi.
- **Diversifié**, le *Sel de la terre* propose à tous une **formation catholique vraiment complète** : études doctrinales et apologétiques, spiritualité et Écriture sainte, histoire et arts de la civilisation chrétienne viennent tour à tour nourrir votre intelligence.
- **Adapté**, le *Sel de la terre* présente les vérités religieuses **les plus utiles** à notre temps et dénonce les erreurs qui menacent aujourd'hui les intelligences.
- **Traditionnel**, le *Sel de la terre* est publié sous la responsabilité d'une communauté dominicaine qui se place **sous le patronage de saint Thomas d'Aquin**, pour la sûreté de la doctrine et la clarté de l'expression.

---

**Cet article vous a plu ?**

**Vous pouvez :**

[Vous  
abonner](#)

[Découvrir  
notre site](#)

[Faire  
un don](#)

**Trouvez plus de 1000 articles en accès libre !**